

DOSSIER D'INSCRIPTION

Inscription des enfants			
Nom	Prénom	Né (e) le	Adresse pour facturation

SITUATION FAMILIALE	PERE	MERE
Nom		
Prénom		
Date de naissance		
Adresse complète		
Adresse e-mail@.....@.....
N° tel personnel		
N° portable		
N° tel travail		
Profession		
Employeur		
N° Sécurité sociale		
N° All CAF ou MSA et adresse de la caisse		
Carte loisirs CAF ou MSA TA ou TB		

Situation familiale des parents de l'enfant :

- Célibataire
 Mariés
 Divorcés
 Veuf (ve)
 Séparés
 Concubinage

Personnes à prévenir en cas de nécessité après les parents			
Nom	Prénom	Qualité	N° Téléphone

Fait à : Le :

Signature des parents ou du tuteur légal.....

1) AUTORISATION DE SOINS

Nous soussignés :

Agissant en qualité de : Père Mère Tuteur

De (s) l'enfant(s) :

Autorisons

- Toutes interventions chirurgicales ou mesures médicales urgentes jugées nécessaires
- Que mon (mes) enfant(s) soit (soient) transporté(s) à l'hôpital Pasteur de Cherbourg en cas d'hospitalisation.
- Que mon (mes) enfant(s) soit (soient) présenté(s) si possible au médecin de famille :

Nom et adresse du médecin traitant :

- Téléphone

2) AUTORISATION DE REPRISE

Nous soussignés :

Autorisons la Directrice à confier mon (mes) enfant(s) aux seules personnes désignées ci-dessous (avec présentation d'une pièce d'identité) :

NOM	Prénom	N° téléphone	qualité

En cas de séparation des conjoints, nous n'avons aucun pouvoir d'interdire à l'un des parents de reprendre l'enfant sans justificatif de justice.

3) AUTORISATION DE SORTIE

Nous autorisons notre (nos) enfant(s)

- A participer aux activités extérieures organisées par le Centre de Loisirs.
- A voyager par moyen de transport collectif (ex : sortie, etc....)
- A se baigner : Notre (nos) enfant(s) sait (savent) nager ne sait (savent) pas nager
- A être pris en photos ou filmé sauf avis contraire de la famille

4) Autorisation de sortie en dehors des horaires du Centre de Loisirs

Si exceptionnellement notre (nos) enfant(s) devait (aient) sortir en dehors des horaires du centre de loisirs, nous nous engageons à fournir une décharge à la Directrice.

L'inscription devra impérativement être faite avant l'entrée effective de l'enfant ; les parents devront se munir :

- Du carnet de santé de l'enfant.
- De ce dossier dument rempli.
- D'un planning de présence
- De 3 enveloppes timbrées.

Autorisations lues et approuvées : signature des parents ou du tuteur Légal

.....
Le :